

QUÉBEC

Municipalité de **SAINT-NAZAIRE**
M.R.C. de Lac-Saint-Jean-Est

AVIS DE MOTION

M. Jean-François Néron donne avis de motion que sera adopté, lors d'une séance ultérieure, le règlement n° 375-20 ayant pour objet de décréter une dépense de 1 541 300 \$ et un emprunt de 385 364 \$ pour les travaux de réfection du Rang 3.

M. Jean-François Néron dépose et présente le projet de règlement n° 375-20 ayant pour objet de décréter une dépense de 1 541 300 \$ et un emprunt de 385 364 \$ pour les travaux de réfection du Rang 3.

Des copies du projet de règlement seront mises à la disposition du public le mardi 28 avril 2020.

Donné à Saint-Nazaire, le 27 avril 2020



Pierre-Yves Tremblay, CPA, CA, directeur général